

## 1. Préavis d'adjudication de contrat

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public informant la collectivité de fournisseurs qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente un énoncé des compétences qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, l'agent de négociation des marchés peut alors procéder à l'attribution du marché au fournisseur sélectionné à l'avance.

## 2. Définition du besoin

Le Conseil national de recherches du Canada doit effectuer six (6) essais en fonction de la norme CAN/ULC-S134. Le fournisseur doit être accrédité conformément à la norme ISO/IEC 17025 pour effectuer les essais CAN/ULC-S134.

Un châssis de support en acier réutilisable (conception fournie par le CNRC) sera construit devant le mur d'essai CAN/ULC-S134 pour supporter un ensemble de cadres de fenêtre. Pour chaque essai, 18 ensembles de fenêtres (fournis par le CNRC) seront installés sur le châssis de support. Des essais de résistance au feu seront ensuite effectués conformément aux exigences de la norme CAN/ULC-S134. Après l'essai, les fenêtres seront retirées du châssis de support et éliminées avant de procéder à l'essai suivant.

Un rapport qui répond aux exigences de la norme CAN/ULC-S134 doit être fourni pour chaque essai. L'ensemble des vidéos, des photos et des données doivent également être fournis sous forme électronique.

## 3. Critères pour l'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales)

(1) Le laboratoire fournisseur doit avoir une installation d'essai existante pour effectuer des essais conformément à la norme CAN/ULC-S134.

(2) Le laboratoire fournisseur doit avoir la capacité de mener des essais d'étalonnage, des essais et des rapports d'activités selon la dernière version de la norme CAN/ULC-S134.

(3) Le laboratoire fournisseur doit être agréé conformément à la norme ISO/IEC 17025 pour effectuer des essais CAN/ULC-S134.

4. Justification du fournisseur sélectionné à l'avance

Intertek est le seul laboratoire connu qui dispose d'une installation d'essai existante pour effectuer des essais de combustion grandeur nature conformément à la norme CAN/ULC-S134 et qui est agréé conformément à la norme ISO/IEC 17025 pour effectuer l'essai CAN/ULC-S134.

5. Le présent contrat PAC sert au contrat immédiat de 315 000,00 \$ ainsi qu'aux besoins ultérieurs de taille et de portée similaires pour deux (2) années additionnelles

6. Droit des fournisseurs de soumettre un énoncé de compétences

Les fournisseurs qui se considèrent comme étant entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour répondre aux exigences précisées peuvent présenter un énoncé de compétences par écrit à l'autorité contractante dont le nom figure dans le présent préavis, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

7. Date de clôture pour la soumission des énoncés de capacités

La date et l'heure de clôture pour la réception des énoncés de capacité sont les suivantes : 23 novembre 2016

8. Demandes de renseignements et présentation des énoncés de capacités

Envoyées à : Steve Cassidy

Téléphone : 613-993-0851  
Courriel : Steve.Cassidy@nrc-cnrc.gc.ca

Télécopieur : 613-993-6867